



## Information presse

18 mars 2025

**Pour la première fois, l'Observatoire des métiers du BTP publie des “fiches thématiques emploi formation” par groupe de métiers du BTP.** Ces nouveaux livrables synthétisent, **en 4 ou 5 pages**, les principaux indicateurs sur l'emploi et la formation relatifs à un regroupement d'activités du BTP qui partagent des caractéristiques communes. Les thématiques abordées portent sur les établissements, les effectifs, la formation continue des salariés et non-salariés, ainsi que les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Une page est dédiée aux “clés de compréhension” méthodologiques (notamment aux sources et périmètres des données).

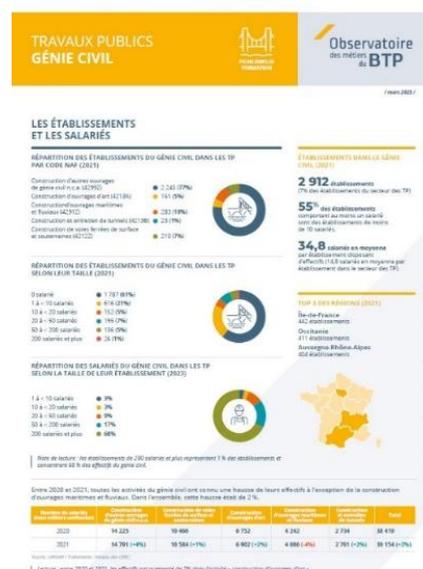
**Le secteur du Bâtiment comporte 7 fiches :** Maçonnerie et gros-œuvre, Métallerie, Finitions du bâtiment, Plomberie et chauffage, Électricité du bâtiment\*, Couverture et Bois-bâtiment.

**Le secteur des Travaux Publics comporte 6 fiches :** Génie civil, Électricité et réseaux, Construction de routes\*, Construction de canalisations\*, Terrassement et Travaux de construction spécialisés.

\* Les fiches marquées d'un astérisque présentent les données d'un seul code APE/NAF.

Ces fiches sont disponibles dans la rubrique “Le BTP en chiffres” sur le site internet de l'Observatoire des métiers du BTP.

## Consulter les [fiches thématiques emploi formation](#)



## À propos de l'Observatoire des métiers du BTP

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP ;
- appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emploi, de compétences et de formation ;
- fournir aux acteurs des Branches professionnelles des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation ;
- valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

C

